



*ENSEMBLE,
CHANGEONS DE REGARD
SUR LES ADDICTIONS*

2020 RAPPORT D'ACTIVITÉ



ÉDITO



Cette capacité à agir malgré le stress, l'adversité et les situations défavorables, a continué à être insufflée aux personnes accompagnées par les équipes d'Addictions France



Pendant l'année 2020, temporalité de ce rapport d'activité, l'épidémie de Covid-19 a fait passer la résilience d'enjeu individuel à défi collectif. Jamais le destin des personnes accompagnées par **Addictions France** et le destin de l'association n'ont été aussi en miroir qu'au cours de ces douze mois.

Malgré l'adversité, l'association a su en quelques jours adapter toute son organisation et ses dispositifs pour continuer à accompagner les personnes, notamment les plus vulnérables, sur l'ensemble des conduites addictives : alcool, tabac, drogues illicites et addictions sans substance comme les écrans et les jeux.

Même si à ce jour, on note encore peu de recherches sur les liens entre la résilience à la pandémie et les addictions, cette capacité à agir malgré le stress, l'adversité et les situations défavorables a continué à être insufflée aux personnes accompagnées par les équipes d'**Addictions France**.

C'est grâce à la mobilisation de l'ensemble des professionnels et bénévoles de l'association, à leurs capacités d'adaptation, leur intelligence collective, mais aussi aux valeurs partagées, que des réponses ont pu être apportées face aux besoins croissants des personnes accompagnées sur tous les territoires.

Pour relever ce défi, il a été nécessaire d'accélérer la transformation digitale d'**Addictions France**. A travers cette digitalisation, nous avons pu continuer à apporter notre expertise et notre savoir-faire dans les domaines de l'accompagnement, la promotion de la santé, le plaidoyer et la formation.

En plongeant dans cette année 2020 si particulière, avec un long format sur cette année Covid puis une immersion au cœur de notre vie associative, ce rapport vous révèle comment les liens cultivés par et au sein de l'association ont résisté à l'épreuve des confinements et de la distanciation sociale, en se renforçant alors que tout concourait à ce qu'ils se distendent.

Bonne lecture !

Bernard Basset, Président d'Addictions France
et **Nelly David**, Directrice générale

I • MISSION & ACTIVITES

- Agir au plus près _____ P. 7
- Accompagner les personnes dans la globalité _____ P. 9
- Encourager à faire les bons choix _____ P. 11
- Se mobiliser à la hauteur des enjeux _____ P. 13
- Former et conseiller les professionnels _____ P. 14

II • LA CRISE SANITAIRE COVID 19

- L'association à l'épreuve de la crise sanitaire _____ P. 17
- Accomplir autrement une mission essentielle _____ P. 18
- S'adapter à la crise grâce à la digitalisation _____ P. 22
- Porter attention au bien-être des salariés _____ P. 23
- Faire rayonner l'association et l'addictologie _____ P. 24

III • VIE ASSOCIATIVE

- Trois questions à Antoinette Fouilleul _____ P. 27
- 5 commissions pour alimenter les réflexions du CA _____ P. 30
- Temps forts de l'année _____ P. 31
- Centre de ressources et publications _____ P. 32

IV • PARTENAIRES & RESSOURCES

- Partenaires _____ P. 35
- Revue de presse _____ P.37
- Ressources _____ P. 39

L'ANPAA devient...

Association
Addictions
France

NOTRE MISSION NOS ACTIVITÉS LEURS ACTUALITÉS



Agir sur les conduites addictives au plus près des personnes & de leurs besoins

Près de 150 ans après sa création en 1872 par le médecin Claude Bernard et le scientifique Louis Pasteur, l'ANPAA, devenue au 1^{er} janvier 2021 **Association Addictions France (ou Addictions France)**, est une actrice majeure à l'expertise reconnue autant qu'une pionnière en matière d'addictologie.

La volonté de ses plus de 1600 professionnels salariés et de ses centaines de bénévoles **d'agir de manière actuelle et innovante sur les conduites addictives** se traduit par la mise en place d'actions probantes ou prometteuses sur les quatre axes que sont :

- **l'accompagnement** des personnes en difficulté et leur entourage
- **la sensibilisation** et l'action en promotion de la santé
- **le plaidoyer** pour une politique de santé cohérente en matière d'addictions
- **la formation et le conseil** des professionnels.

1^{ère} gestionnaire en nombre d'établissements d'addictologie ambulatoire et de prévention en France métropolitaine et Outre-mer, Addictions France est en première ligne pour faire évoluer les opinions et la législation sur le front de la consommation d'alcool, de tabac, de drogues illicites et des addictions sans substance comme l'écran et le jeu. Son engagement pour une politique de santé cohérente sur les addictions concerne notamment l'alcool, à travers son observation des pratiques des lobbies et ses actions judiciaires pour le respect de la loi Evin. Elle mène également un **plaidoyer actif en faveur d'une légalisation encadrée du cannabis**.

Association reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, Addictions France est aussi participante et/ou ambassadrice de grandes campagnes nationales à l'image du Moi(s) sans Tabac et du Défi de Janvier (édition française du *Dry January*).



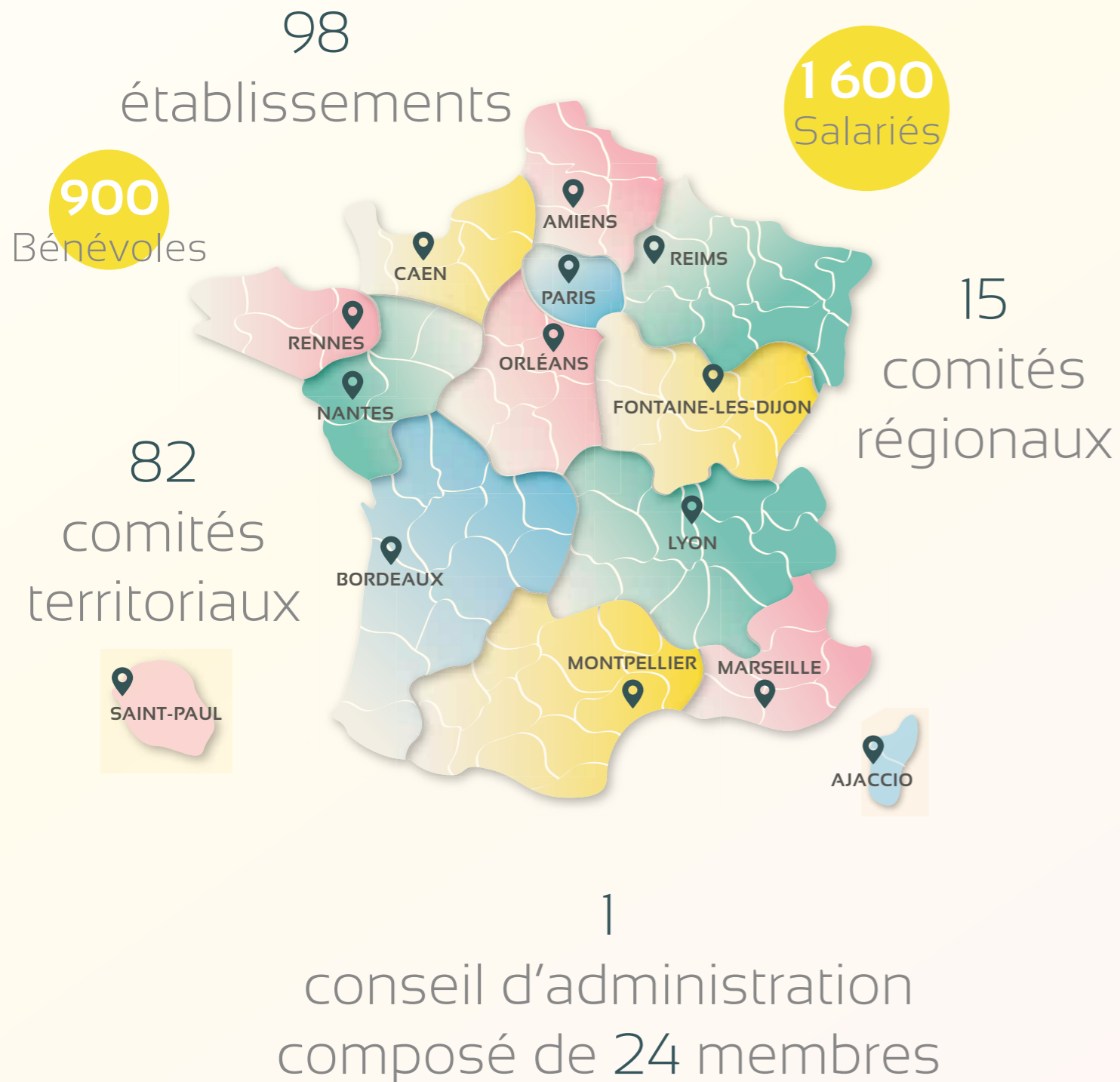
Le mot pour le dire : « *Addiction* »

L'addiction se caractérise par l'impossibilité répétée de contrôler un comportement et la poursuite de ce comportement en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives. La notion de conduite addictive comprend à la fois les addictions aux substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites) mais également les addictions comportementales, sans substances psychoactives (jeu, par exemple)¹.

¹Ministère des Solidarités et de la Santé, 28 mars 2021

Assurer sur l'ensemble du territoire une présence adaptée aux réalités locales

La finesse du maillage territorial d'Addictions France permet aux 1600 professionnels de l'association et à ses 900 adhérents d'agir au plus près des personnes et d'adapter son offre de prévention, d'accompagnement et de soins à la diversité des réalités locales.



Accompagner les personnes en difficulté dans la globalité

Addictions France gère **98 centres d'addictologie** qui proposent un accompagnement **anonyme et gratuit** et des **dispositifs d'hébergement**. Les CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) s'adressent aux personnes ayant une consommation excessive, un usage nocif ou présentant une addiction ainsi qu'à l'entourage à travers une approche pluridisciplinaire (médecin, psychologue, infirmier, éducateur). La plupart comprennent des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) dédiées aux jeunes et à leur famille. Les CAARUD (Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues) accompagnent les usagers de drogues, notamment en leur délivrant du matériel de réduction des risques (seringues, kit d'hygiène...) et en les orientant dans leurs démarches d'accès aux droits. Les ACT (Appartements de coordination thérapeutique) et les LAM (lits d'accueil médicalisés) hébergent des personnes en grande précarité ayant besoin de soins. Addictions France propose aussi une offre de médiation familiale et des lieux d'écoute, à l'image de ses deux **Maisons des Adolescents** dans le Cher et dans l'Indre (CENTRE-VAL DE LOIRE).

Faits marquants

- **UNE ADAPTATION À TOUTES LES PHASES DE LA CRISE**

(lire en page 17)

- **UNE MESURE DE LA SATISFACTION DES USAGERS**

(lire en page 20)

- **UNE OFFRE DE SOINS RESIDENTIELS QUI SE POSE EN ACT...**

En 2020, Addictions France propose une offre de soins résidentiels d'une capacité de 129 places dans 10 départements (en CENTRE-VAL DE LOIRE, GRAND EST, HAUTS-DE-FRANCE, NOUVELLE-AQUITAINE et OCCITANIE). Les soins résidentiels se répartissent principalement entre les ACT (Appartement de coordination thérapeutique), les LAM (lits d'accueil médicalisés) et les CSAPA résidentiels. Cette offre complète l'offre ambulatoire et **permet d'assurer une continuité des parcours de soin vers plus d'autonomie.**

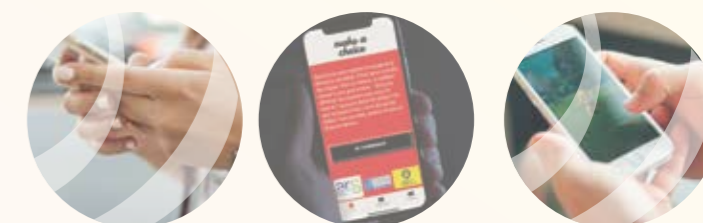
- **« S'ÉVADER SANS S'ÉVADER » : UNE RANDO POUR LES DÉTENUÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE**

En 2020, six détenus du Centre de Détenation d'Uzerche (Corrèze, NOUVELLE-AQUITAINE) ont quitté l'enceinte de la prison pour **prendre de l'altitude durant quelques heures**, à l'occasion d'une randonnée dans le massif des Monédières. Cette sortie a été impulsée par Laetitia Aymard, assistante

sociale et référente carcérale à Addictions France, et organisée en collaboration avec les services hospitaliers, le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) et l'administration pénitentiaire. Point commun des participants ? Les conduites addictives et leur travail en groupe pendant plusieurs semaines.

- **UNE APPLI POUR PROMOUVOIR LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS (CJC)**

Créée en 2020 par une équipe de professionnels d'Addictions France, avec le soutien de l'ARS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, l'application « MAKE A CHOICE » propose aux jeunes de 12 à 25 ans de s'immerger dans **3 situations du quotidien** : « Après les cours », « En soirée », « Posé chez toi ». Pour chaque scénario, les jeunes sont sollicités pour effectuer un choix qui va influencer sur le déroulement et la fin d'une histoire sur le thème des conduites à risques. À chaque fin est associé **un message de prévention** qu'ils pouvaient anticiper ou qui pourrait bien les surprendre !





Principaux motifs de consultation dans nos centres



Alcool
42%



Tabac
29%



Cannabis
16%



Autres drogues et usage détourné de médicaments
11%



Addictions sans substance dont les jeux
2%

SOURCES : Baromètre Santé 2017 (SpF), ESCAPAD 2017 (OFDT), EnCLASS 2018 (OFDT)

1^{ère}

association gestionnaire d'établissements médico-psycho-sociaux en addictologie

98

centres d'addictologie

Des équipes de prévention-formation dans toute la France

75 600

personnes accompagnées en 2020

442 000 consultations en 2020

Près de 150 ans d'activité

Encourager les personnes à faire les bons choix pour leur santé

À travers ses actions de prévention, **Addictions France adapte ses interventions à chaque public selon son âge et ses lieux de vie** (scolaire, festif, carcéral...) avec une attention particulière **aux populations vulnérables** (jeunes, personnes sous main de justice, grande précarité, handicap...). Les équipes de prévention s'appuient sur des stratégies d'intervention reconnues en France ou à l'international pour leur efficacité et contribuent à **développer les connaissances** en la matière.

Faits marquants

● UNE DIGITALISATION DE NOS ACTIONS

(lire page 22)

● UNE ASSOCIATION AMBASSADRICE ET/OU PARTENAIRE DU MOI(S) SANS TABAC



Ambassadrice dans 4 régions ou partenaire du *Moi(s) sans Tabac* dans toutes les autres régions de France depuis le lancement de l'opération en 2016, **Addictions France offre des conseils et un accompagnement personnalisé aux personnes qui souhaitent arrêter de fumer pendant au moins 30 jours**. Le *Moi(s) sans tabac* est aussi l'occasion de sensibiliser les adolescents sur les dangers du tabac et sur les stratégies déployées par l'industrie pour en faire des fumeurs. Chaque année au mois de **novembre**, il réunit plus de 200 000 participants.

● DÉFI DE JANVIER : INFORMER SUR LES BIENFAITS D'UNE PAUSE DANS SA CONSOMMATION D'ALCOOL



Dans le cadre du Défi de Janvier (ou *Dry January* en anglais), **Addictions France s'est mobilisée dans la presse et sur les réseaux sociaux pour sensibiliser et informer sur les bienfaits d'une pause dans sa consommation d'alcool** et soutenir les candidats pendant un mois sur la base du volontariat. En 2020, 9 000 participants se sont inscrits sur le site dédié à cette **campagne nationale** menée par une trentaine d'associations et acteurs de santé publique.

● LES ECRANS EN QUESTION

Isabelle Levenez, psychologue au CSAPA de Saint-Brieuc, en BRETAGNE, et Sandrine Charnier, psychologue clinicienne et élue d'**Addictions France** en GRAND EST ont uni leurs forces pour favoriser **une utilisation équilibrée des écrans** dans les foyers français. Dans **un article publié sur le site internet à la fin du premier confinement**, les professionnelles ont délivré leurs conseils sur les précautions à prendre pour limiter le risque de comportement addictif, particulièrement pour les parents de jeunes enfants et adolescents.

“ Règles phares : installer des repères, diversifier les activités. ”



● EN OCCITANIE, UNE VIDÉO POUR AIDER LES APPRENTIS DU BTP À MIEUX SE CONSTRUIRE FACE AUX ADDICTIONS



En 2020, **Addictions France** en OCCITANIE a réalisé une vidéo sur les risques liés aux conduites addictives dans le secteur du BTP, en partenariat avec des Centres de Formation des Apprentis à Montpellier et Toulouse et les services de santé au travail. Ce projet, soutenu financièrement par la Fondation BTP+, donne des éléments concrets aux employeurs et maîtres d'apprentissage pour prévenir les addictions au sein de leurs entreprises. Dans ce secteur, 10 à 20 % des accidents du travail sont liés à l'alcool ou à la drogue² et l'alcool est en cause dans 40 à 45 % des accidents mortels survenus au cours de l'année d'étude³.

² Baromètre de l'INPES 2015

³ Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) 2017

● 3 PROJETS RETENUS DANS LE CADRE DE LA MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONTRE LES ADDICTIONS

Les équipes d'Addictions France se sont mobilisées en 2020 dans le cadre de l'appel à projets « Mobilisation de la société civile contre les addictions » du **Fonds de lutte contre les addictions (FLCA)**. Sur les 7 projets ambitieux et novateurs présentés, trois ont été retenus par le comité de sélection du FLCA :

- ▶ un projet, inspiré d'un programme néerlandais et qui sera déployé dans les régions ÎLE-DE-FRANCE, PAYS DE LA LOIRE et NORMANDIE, pour améliorer la motivation à entrer vers le soin des personnes en situation de handicap et usagères de produits psychoactifs
- ▶ un projet de sensibilisation et de plaidoyer sur l'application de la loi Evin sur les réseaux sociaux qui sera conduit par les équipes du siège à Paris
- ▶ un projet en partenariat étroit avec le Fonds Actions Addictions pour la pérennisation du portail **Addict'Aide Pro** dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.



Addictions France a par ailleurs piloté tout au long de l'année 2020 les projets financés par le Fonds en 2019 : un qui porte sur le **développement des compétences psychosociales** (expérimentation de stratégies pour permettre le changement d'échelle du programme *Good Behaviour Game* déployé en GRAND EST, NORMANDIE et ILE-DE-FRANCE), un projet visant la modélisation et l'évaluation de Consultations Jeunes Consommateurs avancées et un projet visant à **renforcer l'interdit de vente d'alcool aux mineurs** avec notamment une opération d'achats test (testing) en PAYS DE LA LOIRE et BRETAGNE.

Se mobiliser pour une politique de santé à la hauteur des enjeux

Avec le soutien de ses membres bénévoles, Addictions France assure la promotion auprès des **décideurs publics** (locaux, nationaux et européens) d'une **politique de santé à la hauteur des enjeux** : entre autres chiffres, la consommation de substances psychoactives est responsable chaque année en France de plus de 100 000 décès évitables par accidents et maladies, dont près de 40 000 par cancers. L'association est également fortement mobilisée pour veiller au respect effectif de la loi Evin encadrant la publicité pour l'alcool.

Faits marquants

● DES ACTIONS EN JUSTICE POUR VEILLER AU RESPECT EFFECTIF DE LA LOI EVIN

Responsable de 28 000 nouveaux cas de cancers en France chaque année⁴ et impliqué dans au moins 20% des accidents mortels de la circulation⁵, l'alcool voit sa **publicité encadrée** par la loi du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme, dite « loi Évin ». Depuis 30 ans, Addictions France veille à son respect effectif. En 2020, l'association a obtenu 5 décisions favorables, impliquant notamment des marques de bière. Neuf nouvelles actions ont été engagées en 2020 concernant, pour l'essentiel, des publicités sur internet, les réseaux sociaux étant aujourd'hui le terrain de jeu favori des industriels.

⁴ Santé publique France, Baromètre cancer 2015

⁵ Prévention Routière, 31 mars 2016

● UN RAPPORT ANNUEL QUI MESURE L'INFLUENCE DES LOBBIES DE L'ALCOOL

Attentive à **déconstruire les stratégies de lobbying** mises en place par les producteurs d'alcool, Addictions France collecte chaque année depuis 2017 des éléments sur ces pratiques et publie un rapport pour mettre en lumière l'influence de cette industrie sur les politiques publiques. En 2020, l'association note que les industriels de l'alcool ont pris prétexte de la crise Covid-19 et des difficultés rencontrées par les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration pour tenter de faire baisser le prix des boissons alcooliques. En France, l'industrie a par exemple demandé que la TVA passe de 20 à 10%.

● DES PRISES DE POSITION EN FAVEUR DE LA LEGALISATION DU CANNABIS

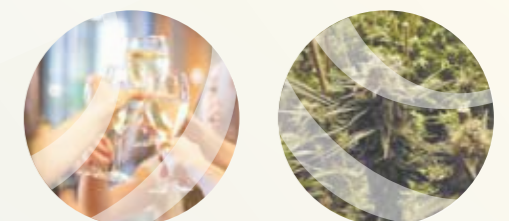
Suite aux déclarations du maire de Reims, Arnaud Robinet, en faveur d'une légalisation du cannabis, Addictions France s'est dit prête à accompagner l'expérimentation proposée. L'association demande en effet depuis plusieurs années une **légalisation encadrée du cannabis**.



Si on parle de légalisation, on imagine tout et n'importe quoi. Ça ne veut pas dire qu'on fume partout et sans contrainte. Au contraire, on encadre la consommation, vis-à-vis des mineurs notamment. On contrôle et garantit la sécurité sanitaire des produits. Pour un meilleur contrôle des addictions et malades, à ce jour vus comme délinquants.

Alain Rigaud

Président du comité territorial de la Marne et Président d'honneur
Le Figaro - 10 septembre 2020

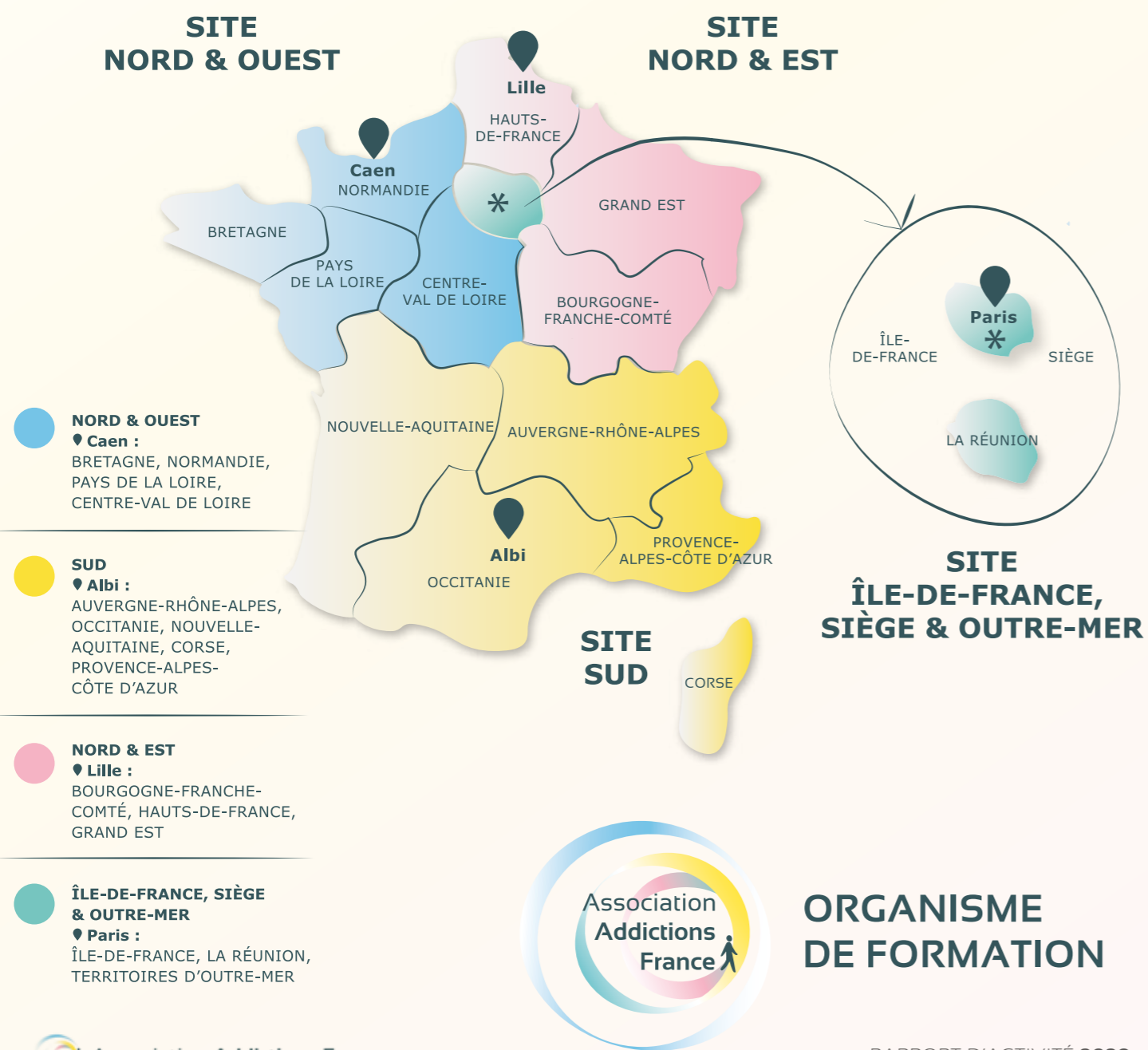


CHIFFRES-CLÉS

Former et conseiller les professionnels

Pour mieux prévenir, repérer, réduire les risques et accompagner, Addictions France propose des formations à destination des professionnels de première ligne (professionnels de santé, travailleurs sociaux...) agissant auprès de personnes concernées directement ou indirectement par les addictions et aux professionnels relais dans le monde du travail. Ces formations sont dispensées par des professionnels de terrain experts en addictologie sur 6 axes :

• Intégrer les bases de l'addictologie • Repérer, orienter et accompagner • Réduire les risques et les dommages liés aux conduites addictives • Mettre en place une démarche et des outils de prévention • Intervenir auprès de publics spécifiques • Conduire et gérer les conduites addictives en milieu professionnel.



Faits marquants

7 200 personnes formées chaque année

+ DE 600 sessions de formations par an

4 sites interrégionaux de formation

1 vingtaine de programmes de formation

● UNE APPROCHE ORGANISATIONNELLE DE LA PREVENTION DES CONDUITES ADDICTIVES EN MILIEU PROFESSIONNEL

En partenariat avec l'ANACT et le réseau des ARACT et avec le soutien de la MILDECA et la DGS, Addictions France a déployé dans 23 établissements (en OCCITANIE, CENTRE-VAL DE LOIRE et OCÉAN INDIEN) un projet visant à modéliser l'accompagnement des petites et moyennes entreprises dans la prévention des risques professionnels associés à des conduites addictives. Des partenaires mutualistes ont rejoint le projet en 2020 (Groupe VYV et CCMSA).

● DÉVELOPPEMENT DE FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Addictions France a par exemple développé une formation sur le thème « Addictions et confinement » à destination des professionnels des foyers de jeunes travailleurs.

● CERTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Tout au long de l'année 2020, les équipes d'Addictions France ont travaillé à la structuration de son offre de formation afin de répondre aux exigences du référentiel national qualité des organismes de formation Qualiopi. Addictions France a obtenu en mai 2021 cette certification.

L'association à l'épreuve de la crise sanitaire entre menaces et opportunités

L'activité du secteur associatif français a été largement impactée par la crise du Covid-19 en 2020⁶. Addictions France est pour sa part parvenue à **maintenir l'accompagnement de ses publics** au prix d'une vaste réorganisation et de la **dématérialisation d'une partie de ses activités de prévention, de formation et de soin**, tout en s'impliquant dans la lutte contre la pandémie.

⁶ #Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ? Enquête réalisée du 18 mai au 15 juin 2020, à l'initiative du Mouvement associatif et du Réseau National des Maisons des Associations, en lien avec la DJEPVA et avec l'appui de R&S.

Un dispositif national de gestion de crise

Dès mars 2020, l'association a créé un dispositif de gestion de crise national exceptionnel, décliné sur l'ensemble du territoire et toujours actif en 2021. Afin d'aider l'ensemble des établissements dans la gestion de la crise, **un guide a été élaboré et régulièrement mis à jour sur les conduites à tenir en matière de continuité d'activités, de ressources humaines et de gestion financière**. Il a posé des principes de fonctionnement, clairs pour créer un climat de confiance et de responsabilité partagée, et faciliter ainsi la continuité des accompagnements dans l'ensemble des structures d'Addictions France.



L'ANPAA devient...
Association
Addictions
France

LA CRISE SANITAIRE COVID 19



Accomplir autrement une mission essentielle

À partir de mars 2020, la pandémie de Covid-19 et les restrictions sanitaires associées ont bousculé les habitudes des personnes accompagnées pour leurs conduites addictives, mais également les professionnels et bénévoles d'Addictions France. Mise au défi de s'adapter à la crise sanitaire, l'association a été déterminée à préserver le lien avec les personnes accompagnées, en particulier les plus vulnérables, tout en s'inscrivant dans l'effort collectif pour endiguer la pandémie.

Addictions France a proposé systématiquement des consultations à distance aux personnes dont le suivi ne nécessitait pas un rendez-vous en présentiel. Dans les situations où il n'était pas possible de dématérialiser la consultation, l'accueil des usagers a été maintenu dans le strict respect des gestes barrières (respect des distances de sécurité, aération régulière des pièces, aménagement des salles d'attente, sens de circulation).

Cela a été notamment le cas pour :

- ▶ [Le suivi d'un sevrage alcool ambulatoire déjà initié](#)
- ▶ [Le renouvellement et la dispensation de traitements de substitution aux opiacés \(TSO\)](#)
- ▶ [Les suivis dans le cadre d'obligations judiciaires \(obligations de soins\)](#)

Au total, entre 8000 et 10000 consultations ont pu être assurées chaque semaine à distance et en présentiel pendant le premier confinement, contre 9000 consultations en moyenne en 2019⁷, dans les CSAPA et CAARUD de l'association.

⁷ Addictions France, dossier de presse 2021



Il y a chez les consommateurs avant tout la peur du manque. Elle peut se traduire par de l'anxiété, des difficultés de sommeil. [...] Se passer brutalement d'une béquille qui permet de gérer le stress ou l'angoisse, c'est difficile.

Marc Rondony, médecin addictologue en PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR et Président de la Commission des Pratiques Professionnelles sur France 3



Alors que les addictions sont notamment déterminées par l'environnement (stress, contexte social et amical, présence de troubles psychiques...), la distanciation sociale, qui s'est imposée comme un impératif pour lutter contre la propagation du virus, a ébranlé les publics accueillis par l'association. Ces nouveaux codes sociaux se sont incarnés dans des réalités territoriales variées, parmi lesquelles il convient de citer le cas de la Corse. L'île a moins été approvisionnée en produits illicites pendant les 55 jours du premier confinement du fait de la raréfaction des trafics aériens et maritimes, ce qui a eu un impact important sur les besoins des personnes accompagnées.

Dans ce contexte, les CAARUD ont continué à répondre à des besoins de première nécessité, en poursuivant la délivrance de matériel de RDRD, soit par voie postale, soit par automate ou encore sous forme de commande par téléphone.

En BRETAGNE, par exemple, les usagers de drogues que l'association accueille à Saint-Brieuc ont bénéficié dès le premier confinement d'une organisation différente grâce à un système de drive et de livraison à domicile. L'occasion d'associer la mission essentielle de réduction des risques et des dommages à la prévention de la Covid-19.

Associer la prévention des conduites addictives, la réduction des risques et des dommages et la lutte contre la Covid-19 a aussi été l'ambition des maraudes organisées par Addictions France.

Outre leurs missions premières, celles-ci ont en effet aussi visé à :

- ▶ [Informer sur le virus et les conduites à tenir en cas de symptômes](#)
- ▶ [Distribuer des mouchoirs à usage unique](#)
- ▶ [Interroger les usagers sur les symptômes susceptibles d'être ceux de la Covid-19 et prévenir le SAMU en cas de fièvre supérieure à 38°C.](#)

La crise Covid a donc donné l'opportunité à Addictions France de renforcer ses démarches « d'aller vers » pour maintenir le contact avec ses usagers mais aussi avec les personnes plus éloignées des dispositifs de soin.



La saturation de certains de nos centres est une perte de chance pour un grand nombre de personnes qui ont pris conscience de leurs problématiques addictives, mais qui n'ont pu se faire accompagner, ou alors avec des délais d'attente très longs. C'est toujours un crève-cœur pour nos équipes de ne pouvoir répondre aux personnes en grande difficulté.

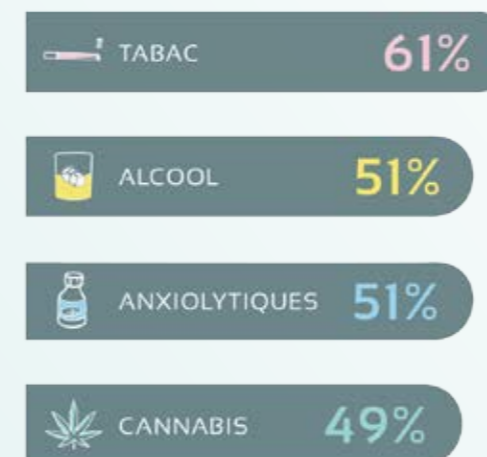
Bernard Basset Président d'Addictions France dans un communiqué.



Une crise qui a renforcé les inégalités de santé

Plus fragiles que la population générale, les personnes en difficulté avec des conduites addictives ont été particulièrement touchées par la crise.

Cette infographie issue de l'enquête BVA-Addictions France « Addictions et crise sanitaire » (mai 2021) révèle le pourcentage d'usagers ayant augmenté leur consommation.



Parmi les personnes accompagnées par Addictions France, 70% ont connu des difficultés à maîtriser leur consommation pendant les confinements engendrant un besoin d'accompagnement renforcé. On a ainsi observé une hausse de 11% du nombre de consultations par personne par rapport aux années précédentes. Ce phénomène a eu une incidence sur la capacité d'accueil de certains centres où la prise en charge de nouvelles personnes n'a pas été possible.

● RENFORCER LE LIEN AVEC LES USAGERS

Afin d'évaluer ces nouvelles modalités d'accueil et d'accompagnement, une enquête a été réalisée auprès de 480 usagers des CSAPA par l'intermédiaire d'un questionnaire qui leur a été soumis entre le 12 mai et le 20 juin 2020.

Les résultats ont montré qu'une majorité d'usagers (59%) se sont retrouvés seuls pendant le confinement. Quelle que soit leur situation personnelle, une majorité d'entre eux (72%) a néanmoins bénéficié du soutien de l'entourage proche. Les principales difficultés rencontrées concernaient les relations familiales et l'ennui dû à la situation. Lors de cette enquête, le nombre de personnes déclarant avoir diminué leurs consommations (47%) avoisinait celui des personnes déclarant les avoir augmentées (53%) pendant la période.



En cette période, Je tiens à remercier l'équipe du CSAPA qui me suit et qui a su maintenir le lien pendant la 1^{ère} période de confinement. Ces rendez-vous ont été très souteneurs

Anonyme usager bénéficiaire en AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
France Bleu - 24 mars 2020



Si une grande partie des usagers interrogés plébiscitent les entretiens en face à face, l'expérimentation de nouvelles modalités de consultations (à l'image de la permanence téléphonique mise en place en NORMANDIE) a été vécue positivement. Aujourd'hui, des consultations à distance, progressivement intégrées aux usages et aux projets d'établissement, continuent à être proposées en complémentarité des consultations « classiques ».



Les proches doivent être vigilants, d'autant plus que pendant le confinement la question de la consommation va se révéler un peu plus à l'ensemble des personnes du foyer

Martial Chateigner directeur d'établissement en NORMANDIE
France Bleu - 24 mars 2020



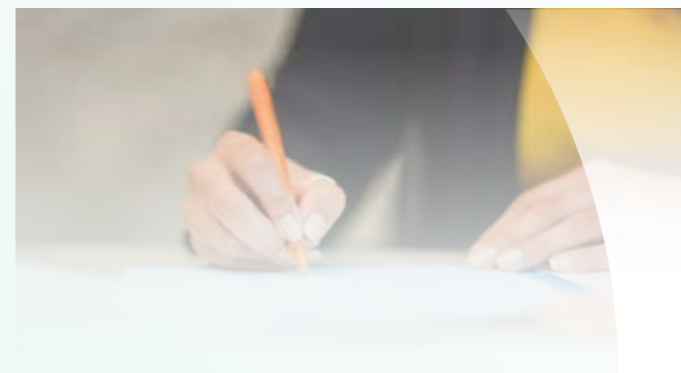
Les résultats ont également mis en lumière le fait que le premier confinement n'a pas altéré la relation entre les usagers et les professionnels, mais qu'il a été une occasion de la renforcer : 71% des usagers affirment avoir été en lien avec leur centre pendant cette période et se disent satisfaits des modalités d'intervention mises en place dans le contexte de la crise sanitaire. Mieux, 92% considèrent que les professionnels ont répondu à leurs besoins durant la période. Certains témoignages montrent que le soutien et l'écoute apportés par Addictions France ont permis la poursuite de la réduction voire l'arrêt des consommations. De manière générale, les résultats révèlent que le soutien psychologique a été essentiel pour traverser cette année particulièrement difficile.

● UN IMPACT DURABLE SUR LE PLAIDOYER

La crise de la Covid-19 a laissé son empreinte dans les pratiques d'Addictions France autant que dans son plaidoyer.

A l'occasion de la publication d'un sondage mené avec BVA Santé sur l'impact de la crise sanitaire sur les personnes en difficulté avec des conduites addictives, Addictions France a insisté sur l'importance de lutter contre les inégalités de santé, notamment dans le cadre du Ségur de la Santé et de sa mesure 27.

Ces inégalités n'ont cessé de croître depuis le début de la pandémie, laissant sans réponse un trop grand nombre de personnes qui n'ont pu trouver d'aide auprès des professionnels, soit parce qu'elles ont eu des difficultés à trouver un rendez-vous (les listes d'attente se sont allongées dans certains centres), soit parce qu'elles ne connaissaient pas les structures spécialisées en addictologie.



Pour Addictions France, il paraît donc urgent de :

- ▶ Accroître les financements dédiés à la prévention, et à la réduction des risques, et favoriser ainsi le repérage et l'orientation des personnes en difficulté avec des conduites addictives
- ▶ Faire connaître les centres d'addictologie (CSAPA, CAARUD, soins résidentiels...) afin que les personnes en difficulté sachent vers qui se tourner
- ▶ Lutter contre la désertification médicale et la difficulté à recruter des médecins addictologues en favorisant l'émergence de nouveaux métiers : infirmiers en pratiques avancées (IPA), métiers de la prévention, etc.
- ▶ Généraliser les dispositifs d'aller-vers pour lutter contre les inégalités d'accès aux soins, en particulier en milieu rural
- ▶ Développer les coopérations avec le secteur de la psychiatrie pour améliorer la prise en charge des patients présentant un double diagnostic (usages de substances et comorbidités psychiatriques).



S'adapter à la crise grâce à la digitalisation

La crise sanitaire a accéléré la transformation digitale d'Addictions France, notamment par la mise en place d'une plateforme d'apprentissage à distance. Preuve de la faculté d'adaptation des équipes d'Addictions France, une digitalisation des actions de l'association a garanti autant que possible un accès à la prévention, à la réduction des risques et à la formation en 2020.

Cette digitalisation s'est concrétisée par le développement des compétences des professionnels, la mise en place d'une plateforme d'e-learning et la digitalisation d'un certain nombre d'actions : de la prévention sur les réseaux sociaux en « allant vers » les jeunes, à travers par exemple le dispositif « Promeneurs du Net », jusqu'à la création de véritables parcours digitalisés.

Pour accompagner le développement des projets, un groupe de travail digitalisation a été mis en place au mois de mai 2020 et plusieurs formations ont été

« La dématérialisation des stages stupéfiants est une alternative intéressante aux stages en présentiel. L'idée est de varier les outils pour que la pédagogie reste participative et ludique avec la création de quizz, des vidéos, des Jeux... »

Mélina Renaud et Willy Tortevois, chargés de prévention en PAYS DE LA LOIRE

organisées pour accompagner la montée en compétences des professionnels. Plusieurs projets nationaux et régionaux ont vu le jour et sont venus alimenter l'offre de formation à distance d'Addictions France avec des classes virtuelles, des webinaires et des parcours digitaux sur la plateforme d'e-learning de l'association.

Entre autres exemples, Mélina Renaud et Willy Tortevois, chargés de prévention, ont initié la dématérialisation des stages de sensibilisation aux dangers de l'usage de produits stupéfiants dans la Sarthe, en région PAYS DE LA LOIRE et son intégration dans la plateforme d'e-learning développé par Addictions France. Sur ce territoire, où une vingtaine de sanctions situées entre la poursuite pénale et le suivi médical sont prononcées chaque année, ces stages dématérialisés élargissent la palette des choix pour un traitement différencié et individualisé en matière d'usage ou d'incitation à l'usage de produits stupéfiants, avec une ambition pédagogique.

CONFINEZ-CLAIRS quand la prévention se digitalise

Depuis 2018, Addictions France coordonne à Paris le dispositif « Fêtez Clairs », soutenu et copiloté par la Mairie de Paris, la MILDECA et l'ARS Ile-de-France. S'appuyant sur un collectif de 10 associations, ce dispositif vise à promouvoir une culture de la fête favorable à la santé et au bien-être des jeunes Parisiens. En 2020, « Fêtez Clairs » a été rebaptisé « Confinez Clairs » le temps du premier confinement avec un regain d'activité sur les réseaux sociaux pour amener la prévention jusque dans les salons.

Des webinaires pour rester en lien

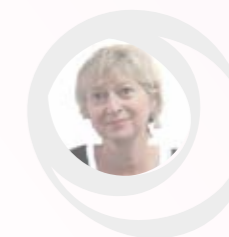
Dès le premier confinement, des groupes de travail ont été mis en place en ÎLE-DE-FRANCE sur le numérique, la formation et l'évaluation. Ces groupes de travail ont construit un guide méthodologique des interventions à distance et organisé des webinaires à destination d'un public professionnel élargi. Réunissant jusqu'à 70 participants, ces séminaires interactifs en ligne ont notamment exploré les « Consommations de produits psychoactifs en contexte de confinement/déconfinement » ou encore les « Violences conjugales/intrafamiliales et usage de produit ».

Porter attention avec exigence à la sécurité et au bien-être des salariés

Valeur-clé d'Addictions France, la bienveillance n'est pas seulement destinée aux personnes accompagnées par l'association, mais aussi aux professionnels qui la composent. En effet, le bien-être des usagers accompagnés par Addictions France est étroitement lié à celui des 1600 salariés de l'association.

Parce que la crise sanitaire a contribué à brouiller la frontière entre l'engagement et l'épuisement, l'association a initié à l'automne 2020, une démarche Qualité de Vie au Travail (QVT). Déclinée au sein de toutes les régions, elle consiste dans un premier temps à lancer un baromètre sur le bien-être au travail pour identifier le ressenti des professionnels. Les résultats de ce baromètre permettront, dans un second temps, d'élaborer des plans d'action pour harmoniser les pratiques en interne, donner plus de sens aux missions portées par les professionnels et conforter leur engagement et leur sentiment d'appartenance à l'association.

Tout au long de l'année, des courriers co-signés par Bernard Basset, président, et Nelly David, directrice générale, ont été adressés à chacun des 1600 professionnels et 900 adhérents de l'association pour les assurer de leur soutien, les tenir informés de la situation, les remercier pour leur



« En tant qu'employeur, il est de notre responsabilité de prendre toutes les précautions pour aménager les conditions de travail de nos salariés. Pendant la crise Covid, le travail à distance a été instauré afin de garantir leur santé et leur sécurité. Nous avons notamment signé une charte sur le télétravail qui s'est prolongé par un accord avec les partenaires sociaux sur le télétravail en 2021. »

Nathalie Cuartero, Directrice des ressources humaines

mobilisation et leur esprit de solidarité. Des mots qui se sont aussi posés en acte, en octobre 2020, quand l'ensemble des salariés s'est vu attribuer une prime exceptionnelle Covid-19.

Enfin, l'association a procédé à une adaptation du Plan de Développement des Compétences, aussi bien en termes de thématiques que de formats, afin d'accompagner les équipes sur les nouveaux modes d'intervention (digital, téléconsultation, etc.) et de travail à distance.



Faire rayonner l'association autant que l'addictologie

Les menaces et les opportunités sont les deux mêmes facettes des crises. Ainsi, au-delà des difficultés surmontées par l'association, la crise Covid a suscité de **nouvelles manières d'interagir** avec les parties prenantes d'Addictions France.

Cette situation inédite a ouvert de nouvelles **perspectives** pour faire rayonner l'association et l'addictologie.

Entre autres exemples, les professionnels de la protection de l'enfance se sont retrouvés confrontés à des difficultés liées aux conduites addictives des jeunes qu'ils accompagnaient, se traduisant par des hausses des consommations pour certains mais aussi des difficultés d'approvisionnement pour d'autres, pendant le premier confinement. En réponse à une sollicitation du secrétaire d'Etat en charge de l'enfance et des familles, **Addictions France** a mis sur pied un dispositif permettant de venir en soutien de ces professionnels et **d'assurer la protection des jeunes mineurs en difficulté**, en désignant des points de contact en régions pour prendre en charge les demandes et les orienter vers les équipes locales.

Autre réalité très vivante pour de nombreux professionnels d'Addictions France : des médecins et des infirmiers de l'association ont effectué des **permanences de régulation Covid-19 dans les centres** de leurs territoires, suscitant de nouveaux partenariats et un regain d'intérêt pour l'association et l'addictologie.

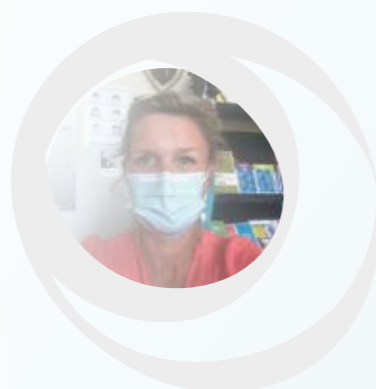
Enfin, **Addictions France** s'est associée à d'autres associations de professionnels de santé, dès le premier confinement, pour appeler le Gouvernement à agir davantage sur les consommations problématiques pour protéger les femmes et les enfants victimes de violences familiales et conjugales, en augmentation de +32% pour les violences conjugales en zone de gendarmerie (+36% dans la zone de la préfecture de police de Paris) et +20% pour les violences envers les enfants⁹.

⁹ Selon les annonces du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, et celles du secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance, Adrien Taquet.



Les permanences de régulation Covid-19 ont été une expérience humaine intense et inédite, qui nous a ouvert des opportunités pour développer le travail en réseau avec les partenaires médicaux et paramédicaux du secteur et promouvoir le rôle de nos centres. De nombreux médecins et infirmières avec lesquels j'ai travaillé ont par exemple demandé l'organisation de soirées d'information sur l'addictologie.

Sabine Niquet, Infirmière tabacologue dans les HAUTS-DE-FRANCE



Les intervenants d'Addictions France qui me suivent depuis juillet 2019 ont été très présents pendant les confinements avec des appels téléphoniques réguliers. J'ai bénéficié d'un soutien psychologique et réconfort non négligeable.

Anonyme

NOUVELLE AQUITAINE



Trois questions à Antoinette Fouilleul

Présidente de la CAVA

Fidèle à Addictions France depuis 1990, Antoinette Fouilleul préside la Commission d'Animation de la Vie Associative composée de 6 membres. Elle s'exprime sur cette année hors du commun pour les 900 adhérents de l'association.

● Quelles sont les missions de la CAVA ?

Elle a pour mission de piloter le développement du projet associatif et de ses axes stratégiques, d'accueillir et mobiliser les compétences des membres actifs au service de ce projet, de coordonner les axes de développement de la vie associative entre les différents niveaux territoriaux, régionaux mais aussi au niveau national. La CAVA veille à consolider l'action des comités régionaux afin qu'ils puissent pleinement soutenir et amplifier les positionnements politiques militants définis au niveau national, organiser les processus électifs et enfin évaluer l'activité de la vie associative. »

des relations à l'autre vivantes, et on a besoin de ça pour s'occuper de problèmes aussi complexes et parfois aussi déroutants que les addictions.

Le confinement a aussi beaucoup limité nos initiatives et les rencontres dans nos territoires même si des webinaires ont permis de rencontres autour d'un certain nombre de sujets : actions de plaidoyer, loi Evin, etc. Il s'agit d'un format que l'on va conserver et qui permet de se relier les uns aux autres.

● La CAVA a été renouvelée en 2020 suite aux élections. Quels vont être ses principaux chantiers des trois prochaines années ?

La première des grandes priorités est de développer la vie dans les territoires, à la recherche de bénévolat d'action qui soit en lien avec les équipes en place dans les centres, dans la perspective que cela devienne naturel de parler des addictions. La deuxième préoccupation est de savoir comment on travaille en lien vivant avec les salariés des établissements pour faire équipe. La troisième c'est d'œuvrer pour cultiver cette dimension unitaire de l'association mais aussi avec une circularité pour pouvoir communiquer au niveau national mais aussi en inter-régions, notamment entre bénévoles et professionnels.

Forte de 900 adhérents, **Addictions France** a accueilli en 2020 de nouveaux membres actifs, intéressés et pertinents, malgré les restrictions. Qu'ils soient remerciés ainsi que les équipes nationales et en régions.

“ L'enjeu a été de rester reliés les uns aux autres ”

VIE ASSOCIATIVE



L'ANPAA devient...

Association Addictions France

Addictions France est une association unitaire et fortement représentée dans les territoires. La vie associative est animée à 3 échelons :

Au niveau national, 1 assemblée générale réunit 1 x par an l'ensemble des membres et élit 1 conseil d'administration (24 membres élus pour 6 ans)

Conseil d'administration = Assemblée générale (adhérents de tous les comités territoriaux de France)
Direction générale = Salariés

Au niveau régional, 15 comités régionaux sont chargés d'animer la vie associative dans la région et de fixer les orientations et stratégies régionales

Comités régionaux = Assemblée régionale (adhérents de tous les comités territoriaux de la région)
Direction générale = Salariés

Au niveau territorial, 82 comités territoriaux regroupent les membres actifs sur le territoire.

Comités territoriaux = Assemblée générale (adhérents de tous les comités territoriaux)
Etablissements /Centres = Salariés

La démocratie et les élections au cœur de la vie associative

Les élections sont un rendez-vous important, la démocratie étant un principe au cœur du projet associatif d'Addictions France. Des élections ont eu lieu au premier semestre 2020 pour élire les membres des comités territoriaux et des comités régionaux. Le 26 septembre 2020, l'association a également renouvelé la moitié des membres de son Conseil d'Administration. Suite à cette élection, la composition du Bureau National a été modifiée :



Président
Dr. Bernard BASSET
Médecin de santé publique



Vice-président
Pr. Amine BENYAMINA
Psychiatre addictologue



Vice-président
Dr. Patrick DAIME
Médecin addictologue



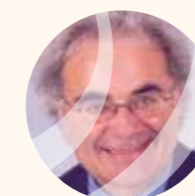
Vice-présidente
Dr. Catherine SIMON
Psychiatre addictologue



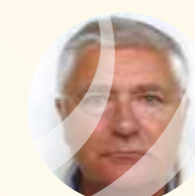
Secrétaire général
Dr. Hervé MARTINI
Médecin addictologue



Secrétaire général adjoint
Dominique KELLER
Ancien directeur de santé publique ARS



Trésorier
Luc DUROUCHOUX
Sociologue, ancien directeur de structure sociale



Trésorier général adjoint
Jean NORMAND
Ancien directeur Qualité dans le secteur bancaire

5 commissions pour alimenter les réflexions du CA

La commission d'animation de la vie associative (CAVA)

Composée de 6 membres du conseil d'administration, la CAVA a pour mission de piloter le développement du projet associatif et de ses axes stratégiques, d'accueillir et mobiliser les compétences des membres actifs au service de ce projet, de coordonner les axes de développement du projet associatif entre les différents niveaux territoriaux, régionaux, mais aussi au niveau national.

En 2020, la CAVA a notamment organisé les élections de l'association dans un contexte de crise sanitaire et a participé à la construction de la traditionnelle journée des vœux de l'association.

La commission scientifique

Composée de 6 membres, la commission scientifique a pour objectif de produire une aide à la réflexion et aux décisions du conseil d'administration, qu'il s'agisse des orientations générales ou des prises de position par rapport à l'actualité de l'addictologie. Elle émet également un avis sur la participation ou non d'Addictions France à des études de recherche.

En 2020, la commission scientifique s'est réunie à 9 reprises et a rendu 5 avis sur des sollicitations de participation à des recherches. En partenariat avec la Fédération Française d'Addictologie (FFA), la commission a également travaillé sur une classification des interventions non médicamenteuses afin d'intégrer cette classification dans le logiciel métier.

La commission des pratiques professionnelles (CPP)

Composée de 20 membres (salariés et administrateurs), la CPP a pour objectif de produire des repères de pratiques professionnelles en matière de prévention, d'accompagnements, de réduction des risques et de soins (collection « Repères »), dans le respect des législations et

réglementations en vigueur et en s'appuyant notamment sur les recommandations des autorités sanitaires et médico-sociales, les recommandations de pratiques cliniques, les conférences de consensus, et toutes les données validées. La commission peut être saisie par les salariés, les administrateurs, la direction générale ou s'auto-saisir.

En 2020, la CPP a produit deux nouvelles « fiches Repères », deux « fiches Repères digitales » et diffusé un questionnaire d'évaluation sur la collection Repères.

La commission économique permanente (CEP)

Composée de 5 membres du Conseil d'administration ainsi que de la Directrice générale et du Directeur Finances-Gestion, la CEP a pour objet d'examiner et accompagner les établissements en difficulté, de préparer les propositions d'orientations budgétaires et d'examiner tout sujet concernant les investissements immobiliers, les fusions, cessions, le pool trésorerie, les fonds propres.

En 2020, en plus des analyses annuelles (Budget 2021 - Clôture des comptes 2019), la CEP a travaillé sur les Fonds dédiés des régions et sur l'analyse de différents projets immobiliers.

La commission d'aide à la réflexion éthique

Créée en 2017 et composée de 4 membres du conseil d'administration, d'un représentant de la direction nationale des activités et d'un représentant de la commission des pratiques professionnelles, la commission d'aide à la réflexion éthique a pour missions de favoriser la réflexion sur des questionnements éthiques, d'accompagner les membres d'Addictions France (adhérents et salariés) dans cette démarche et d'émettre des recommandations dans des domaines où les questions d'ordre éthique sont présentes.

Temps forts de l'année

● UNE JOURNÉE DES VŒUX SUR LE THÈME DES « PARTIES PRENANTES »

Le 24 janvier 2020, 185 élus et salariés d'Addictions France venus de toute la France se sont retrouvés à Paris pour la journée des vœux 2020 de l'association sur le thème « Parties prenantes, acteurs du changement à nos côtés ». Parmi ces parties prenantes, le Pr. Amine Benyamina, président de la Fédération Française d'Addictologie (FFA) (qui a été élu en septembre 2020 nouvel administrateur d'Addictions France) et François Bourdillon, ancien directeur général de Santé Publique France, sont intervenus à la tribune.



● PRIX DE LA PRÉVENTION D'ADDICTIONS FRANCE ET ALCOOLISATION FŒTALE

En octobre 2020, le Prix de la Prévention Addictions France a été remis au Pr Bérénice Doray pour ses travaux sur le Syndrome d'Alcoolisation Fœtale à La Réunion, dans le cadre du Congrès international d'addictologie de l'Albatros. Depuis 2018, l'association récompense, chaque année, une étude ou un projet améliorant les connaissances en matière d'efficacité des actions de prévention en addictologie, par un prix de 2000 euros.



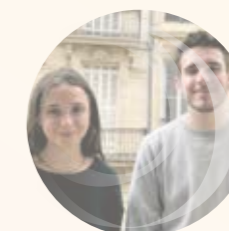
● DERNIÈRE ANNÉE SOUS LE NOM DE L'ANPAA

2020 a été la dernière année d'usage du nom ANPAA, l'association étant devenue « Addictions France » début 2021. Une étape importante pour l'association qui fêtera ses 150 ans en 2022 : cette nouvelle identité est en phase avec les évolutions qu'elle a connues depuis 1872 et l'inscrit dans la modernité.



● LE SERVICE CIVIQUE À ADDICTIONS FRANCE

42 volontaires ont mené une mission à Addictions France en 2020. Agés de 18 à 25 ans, les volontaires en Service Civique sont accueillis pour des missions de 8 mois en moyenne sur 3 axes : pratiquer la prévention ; favoriser le lien social et la participation des usagers dans les structures d'Addictions France ; participer aux grandes campagnes de santé. En 2020, une trentaine de tutrices et tuteurs ont accompagné les volontaires, avec, comme dénominateur commun, l'envie et la variété des profils (chargés de prévention, éducateurs, chefs de service, assistants, etc.). L'embauche au sein de l'association, de structures partenaires ou la reprise d'études sont des scénarios fréquents à l'issue d'un Service Civique à Addictions France.



Centre de ressources et publications

Addictions France c'est aussi un centre de ressources documentaires spécialisé en addictologie, accessible par mail, téléphone ou en consultation libre et gratuite au siège de l'association à Paris. Il est possible d'y trouver des dossiers thématiques, des revues de presse, des sélections de ressources bibliographiques ainsi que les publications de l'association telles que les guides de la collection « Repères » destinée aux professionnels et les « Décryptages » de l'association. Le centre de ressources propose également des prestations documentaires personnalisées : réponses à des demandes d'informations, données chiffrées, articles de presse, recherches documentaires ciblées et synthèses documentaires.

En 2020 :

- **127 recherches documentaires menées à la demande de personnes internes ou extérieures à l'association.**
- **Un suivi documentaire continu du domaine addictologique qui génère plus de 300 alertes de veille vers les chargés de mission du siège national.**



Guides « REPÈRES », une collection pour les professionnels

Cette collection, destinée aux professionnels du secteur de l'addictologie et de la santé, propose des repères de pratiques professionnelles. S'appuyant sur des illustrations concrètes, elle vise à réinterroger les pratiques et à améliorer la qualité des prestations au service du public. Elle est également déclinée en fiches Repères. Trois nouvelles fiches ont été publiées en 2020 et deux ont été digitalisées :

- Fiche Repères sur L'Aller vers en milieu rural
- Fiche Repères sur Mettre en place des outils de e-santé et de téléconsultation en addictologie
- Fiche Repères digitalisée sur les Substituts nicotiniques en CSAPA
- Fiche Repères digitalisée sur les TROD VIH1 et 2 et VHC

« DÉCRYPTAGES », des documents d'analyse et de vulgarisation scientifique

Réalisés par les experts bénévoles de l'association, ils traitent des aspects les plus divers des addictions. En 2020, 4 décryptages ont été publiés :

- Décryptages N°40 – Un Défi relevé et réussi en janvier
- Décryptages N°41 – Covid-19 et addictions : L'impact du confinement
- Décryptages N°42 – Les hard seltzers : L'alcool avance masqué
- Décryptages N°43 – La loi de 70 sur les stupéfiants : 50 ans de répression (ou pas)

Contact : documentation@addictions-france.org

Le CSAPA où je suis suivie m'aide énormément dans la maîtrise de mes addictions. Sans lui je n'aurais pas su trouver aussi rapidement la force en moi pour les combattre. Je suis très reconnaissante qu'une telle structure existe !

Anonyme

• PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

Les actions d'Addictions France s'appuient sur des partenariats fondés sur des valeurs partagées tant au niveau territorial et régional que national.

L'ANPAA devient...

Association
Addictions
France

RESSOURCES & PARTENAIRES



Addict AIDE
LE VILLAGE DES ADDICTIONS

● Addict'Aide est un site web dédié aux addictions, développé par le **Fonds Actions Addictions**, qui mutualise les données de 60 acteurs du champ des addictions en proposant l'accès à l'ensemble des outils existants. Il s'adresse tant aux usagers et à leurs proches qu'aux professionnels.

ACT
ALLIANCE
CONTRE
LE TABAC

● L'Alliance contre le tabac (ACT) est une coalition qui rassemble les associations engagées sur la question de la lutte contre le tabagisme. Créée en 1991, elle mène une politique engagée dans la lutte contre le tabagisme et la promotion de la santé publique.



● La Camerup, reconnue d'utilité publique, regroupe des associations et mouvements d'entraide visant à aider les personnes en difficulté avec l'alcool et leur entourage.



● La **Coordination Nationale des Réseaux de MicroStructures médicales** fédère les réseaux de microstructures médicales implantés dans 7 régions françaises. Ce nouveau partenariat, signé en 2020, vise à améliorer l'accès et la qualité en matière de prévention et de soins en addictologie, en particulier dans les territoires insuffisamment pourvus et notamment pour les femmes, en organisant une coopération efficace entre la médecine de ville et les centres d'addictologie.

eurocare

● Eurocare, créé à l'initiative d'Association Addictions France, est l'alliance européenne d'organisations non gouvernementales des champs de la santé publique et du social travaillant sur les politiques de prévention et de réduction des dommages liés à l'alcool.



● La **Fédération Française d'Addictologie** créée en 2000, réunit la plupart des associations professionnelles intervenant dans les champs des addictions. La FFA a pour but l'étude, l'enseignement, la formation et la recherche dans les différents domaines des addictions, ainsi que le développement des structures médico sociales de prévention, de soins et de réadaptation dans ces mêmes domaines.

**Fédération
santé habitat**

● La **Fédération Santé & Habitat** réunit plus de 80 associations gestionnaires d'hébergements dédiés à l'accompagnement des personnes malades (cancer, maladie cardio-vasculaire, hépatite, troubles psychiques...) et en situation d'exclusion sociale.

UNIOPSS

● L'**UNIOPSS** est une association reconnue d'utilité publique intervenant auprès des organismes du secteur privé à but non lucratif de solidarité. Elle regroupe 20 000 structures privées à but non lucratif du secteur social, médico-social et sanitaire, à travers 21 unions régionales (URIOPSS).



● Créée à Paris en 1877, la **Société Française de Santé Publique** offre un espace ouvert à de nombreuses disciplines pour une réflexion collective et interprofessionnelle. Cette réflexion repose en particulier sur l'analyse critique des faits scientifiques et des pratiques professionnelles.

Mon suivi m'a beaucoup aidé à traverser cette année particulièrement difficile, à maintenir la tête hors de l'eau et à continuer d'avancer.

• Anonyme

PAYS DE LA LOIRE

REVUE DE PRESSE

Les actions et les positions d'Addictions France ont fortement émergé dans les médias en 2020. Quelques extraits.

● 3 régions

● **France 3 LORRAINE** : Défi de Janvier : un mois sans alcool

Interview d'Hervé Martini, secrétaire général d'Addictions France. Janvier 2020

● 3 régions

● **France 3 CENTRE VAL DE LOIRE** : Feuilleton, dans les coulisses d'Addictions France

Témoignage de Dominique, alcoolique, bénévole à Addictions France à Bourges. Février 2020

● **IMAZPRESS**
L'image au service de l'info

● **IMAZPRESS** : Les addictions, c'est comme le confinement : un jour, faut en sortir

Addictions France lance une campagne de sensibilisation grand public sur les conduites addictives post-déconfinement à la Réunion, en collaboration avec l'artiste JACE.

● **actuParis**

● **ACTU.FR** : Coronavirus : pourquoi le confinement nous pousse à consommer plus d'alcool ?

Intervention de Chantal Chevrot, psychologue à Addictions France. Mars 2020

● **L'EXPRESS**

● **L'EXPRESS** : Isolement, surdose et dépendance : les toxicomanes à l'épreuve du confinement. Intervention du Dr Hervé Martini, secrétaire général d'Addictions France. 1^{er} avril 2020

● 3 régions

● **France 3 GRAND-EST** : Coronavirus : pour les personnes addictes aux drogues, l'épreuve de force du confinement

Intervention du Dr Suzel Balthazard-Olette, médecin addictologue à Addictions France. 2 avril 2020.

● **ouest france**

● **OUEST-FRANCE** : Morbihan. L'arrêté anti-alcool fort met sous pression

Intervention de Catherine Simon, vice-présidente d'Addictions France. 23 avril 2020.

● **HUFFPOST**

● **LE HUFFINGTON POST** : Pendant le confinement, la consommation d'alcool a augmenté pour 11% des Français

Interview de Bernard Basset, président d'Addictions France. Mai 2020

● **Le Monde**

● **LE MONDE** : Amende forfaitaire délictuelle pour usage des stupéfiants

Intervention de Bernard Basset, président d'Addictions France. 9 septembre 2020.

● **france bleu**

● **FRANCE BLEU** : Légalisation du cannabis

Interview d'Alain Rigaud, président du comité régional GRAND-EST d'Addictions France. 14 septembre 2020.

● **QUE CHOISIR**

● **UFC QUE CHOISIR** : Les boissons alcoolisées gazeuses débarquent en France

Interview de Bernard Basset, président d'Addictions France. Septembre 2020

● **LE FIGARO**

● **LE FIGARO** : La ville de Reims candidate pour tester la légalisation du cannabis

Interview d'Alain Rigaud, président du comité régional GRAND-EST d'Addictions France. Septembre 2020



● **RADIO RCF** : Alcoolisme : se mobiliser pour aider ses proches dépendants
Intervention de Hervé Martini, secrétaire général d'Addictions France. 14 octobre 2020.



● **LE PARISIEN** : « Drunk » : un film sans aucun interdit sur l'alcool...
Sauf chez les vins Nicolas
Intervention de Franck Lecas, juriste loi Evin à Addictions France. 14 octobre 2020.



● **LA DÉPÊCHE** : Agen : un lieu accessible et discret pour vaincre ses addictions
Inauguration des nouveaux locaux du CSAPA d'Addictions France à Agen.
14 octobre 2020



● **DOCTISSIMO** : Le couvre-feu va-t-il influencer la consommation d'alcool ?
Intervention de Hervé Martini, secrétaire général d'Addictions France.
27 octobre 2020



● **MARITIMA MEDIAS** : Prévention des addictions : « Frappez à notre porte »
Intervention de Pierre Cano, formateur à Addictions France. 3 novembre 2020



● **L'EXPRESS** : Écrans, alcool, tabac : comment le télétravail influe sur les addictions des salariés
Interview d'Hervé Martini, secrétaire général et Bernard Basset, président d'Addictions France. Novembre 2020



● **OUEST-FRANCE** :
Hausse du prix des cigarettes : les buralistes craignent le marché noir
Intervention de Bernard Basset, président d'Addictions France. 6 novembre 2020.



● **L'EXPRESS** : Confinement et télétravail : vers une explosion des addictions ?
Intervention de Hervé Martini, secrétaire général adjoint d'Addictions France.
15 novembre 2020



● **RJFM** : Association Addictions France, vigilante face au risque de conduites addictives en période de confinement
Intervention de Grégory Duperron, directeur d'établissement à Addictions France.
19 novembre 2020



● **GROUPE AESIO** : Pourquoi les (jeunes) femmes sont des cibles de prédilection pour l'industrie du tabac ?
Intervention de Catherine Simon, vice-présidente d'Addictions France.
30 novembre 2020



● **ESSENTIEL SANTE** : Addictions : les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, des lieux pour se libérer
Intervention de Jean-Michel Doyen, directeur d'établissement à Addictions France.
4 décembre 2020

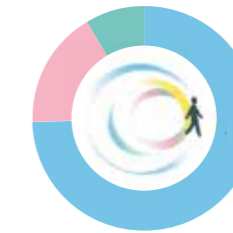


● **LE FIGARO** : Alcool : relever le Défi de janvier et reprendre le cours de nos vies
Tribune de Bernard Basset président d'Addictions France, Amine Benyamina et Mickael Naassila. 14 décembre 2020

Origines des produits : 111,3 M€

Autres : 8,6%

Subventions : 16,7%



Dotation globale de financement médico-social : 74,7%

Ventilation des produits par activités

Pôle MÉDICO-SOCIAL :
78,7%

• Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie CSAPA : 72,9%

• Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues, CAARUD : 2,9%

• Appartements de Coordination Thérapeutique ACT : 2,2%

• Groupement de coopération sociale et médicosocial GCSMS : 0,7%

Pôle PRÉVENTION :
21,3%

• Prévention : 15%

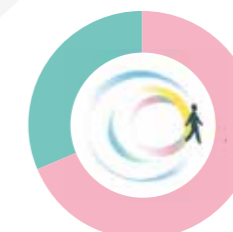
• Autres : 5,1%

• Formation : 0,6%

• Maisons des adolescents MDA : 0,6%

Répartition des charges : 108,5 M€

Dépenses de fonctionnement et autres dépenses :
31,3%




Coûts de personnel : 68,7%


En 2021, l'ANPAA est devenue «Addictions France». Rendez-vous sur notre site internet pour découvrir notre nouvelle identité !



RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
FONDÉE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD
www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org
ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre, 75002 Paris • Tél. : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 @AddictionsFr

 Association Addictions France

 Association Addictions France